

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 mai 1958.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission de la marine et des pêches (1) sur le projet de loi, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE, autorisant le Président de la République à ratifier le protocole modifiant la Convention internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord - Ouest, signé à Washington le 25 juin 1956.

Par M. Yves ESTÈVE

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 23 mai 1958. (Compte rendu *in extenso* de la séance du Conseil de la République du 22 mai 1958, page 910, 2^e colonne.)

(1) Cette Commission est composée de : MM. Lachèvre, *Président* ; Symphor, Razac, *Vice-Présidents* ; Jézéquel, Vincent Delpuech, *Secrétaires* ; Abel-Durand, Robert Aubé, Boudinot, Henri Cornat, Léon David, Amadou Doucouré, Durieux, Yves Estève, Florisson, Etienne Gay, Houdet, Albert Lamarque, Le Bot, Le Digabel, Léonetti, Paumelle, Marc Panzet, Ramampy, Repiquet, de Rocca Serra, Jean-Louis Rolland, Schiaffino, Gabriel Tellier, Joseph Yvon, Zinsou.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (3^e législ.) : 4178, 6689 et in-8° 1056.

Conseil de la République : 358 (session de 1957-1958).